



**Cité scolaire Jules Ferry**  
**77, boulevard de Clichy**  
**75009 Paris**



## **CAHIER DES CHARGES- VOYAGE ITALIE - Milan**

### **Dépositaire de l'offre :**

Cité scolaire Jules FERRY  
77, Boulevard de Clichy  
75009 PARIS  
Téléphone : 01 56 02 23 00

Type d'acheteur public : EPLE  
Pouvoir adjudicateur : Madame BOURY Christel, proviseure  
Agent comptable assignataire : Laurence TARAMINI

### **Descriptif du projet : 2 offres possibles selon les tarifs et mode de transport**

Destination : Milan

Période : du 26/03/2024 au 29/03/2024, **proposition n°1**  
ou du 25/03 au 30/03/2024, **proposition n°2**

Classes concernées : secondes

Effectif total : 40 élèves + 3 accompagnateurs

Hébergement en hôtel, repas : pension complète (fourniture de repas froids le midi)

Transport :

Voyage en avion et métro sur place pour la proposition n°1

Voyage en car et mise à disposition du car sur place pour la proposition n°2

Prix maximum/ participant : 500€, tarif unique, aucune gratuité

Assurance annulation collective et individuelle+ assistance rapatriement

### **Programme d'activités :**

#### **Proposition n°1 :**

Jour 1 : Voyage + centre historique Duomo

Jour 2 : Museo del Novecento + promenade centre historique complexe religieux.

Jour 3 : Visite de la pinacothèque de Brera + château des Sforza

Jour 4 : Visite de la Cène de Léonard de Vinci + voyage de retour en fin de journée

## **Proposition n°2 :**

Jour 1 : Voyage de nuit en car

Jour 2 : arrivée le matin centre historique Duomo + château des Sforza

Jour 2 : Museo del Novecento + promenade centre historique complexe religieux.

Jour 3 : Visite de la pinacothèque de Brera + Visite de la Cène de Léonard de Vinci

Jour 4 : Visite de la pinacothèque Ambrosiana + voyage de retour en fin de journée

Jour 5 : Arrivée au lycée.

## **Modalités de financement et de paiement :**

Les acomptes et le solde à verser devront figurer sur le devis détaillé. Le prix de l'assurance annulation individuelle et collective ainsi que le coût de l'assistance rapatriement devront être inclus.

Les demandes d'acomptes et factures devront être déposées sur le portail Chorus Pro.

## **Présentation des offres :**

Dossier de présentation des candidatures en langue française, en réponse à un lot unique comprenant le transport, l'hébergement, les taxes, péages, frais de parking, d'essence, repas du chauffeur, coût des déplacements sur place en transports en commun, réservation des lieux de visite: droits d'entrée avec, en option, le coût des guides et accompagnateurs sur les différents sites. Aucun surcoût ne sera accepté.

Les prix sont fermes, sous réserve de changements d'effectifs et de dates.

La copie de l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'organisme, l'attestation et/ ou le certificat de possession de la licence ou de l'agrément tourisme.

Toutes les éventuelles réductions doivent être mentionnées.

Le présent cahier des charges devra être paraphé sur chaque page par l'organisme.

## **Transmission des offres :**

Date limite de dépôt des offres : **jeudi 09 novembre à 12h00**

Forme : par voie dématérialisée sur le site de l'AJI uniquement

## **Examen des candidatures :**

Seront étudiés :

- Le respect du programme pédagogique souhaité
- Les garanties et la qualité offertes en termes de transport et d'hébergement
- Les garanties et la qualité de l'organisme

## **Critères de sélection :**

Coût : 60%

Qualité de la prestation : 40% (programme d'activités, qualité du transport et de l'hébergement, garanties proposées par l'organisme)

